



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

La Du Barry

**Goncourt, Edmond de
Goncourt, Jules de**

Paris, 1906

XII Le néant du rôle de la du Barry. - La protection de l'art tombée aux ciseleurs de bronze, aux sculpteurs en bois, aux brodeurs, aux coutrières.
- Lettre de cachet qui exile la favorite à ...

[urn:nbn:de:hbz:466:1-48032](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-48032)

XII

Le néant du rôle historique de la du Barry. — La protection de l'art tombée aux ciseleurs de bronzes, aux sculpteurs en bois, aux brodeurs, aux couturières, etc. — Lettre de cachet qui exile la favorite à Pont-aux-Dames. — La débandade des du Barry. — Achat de la terre de Saint-Vrain. — Madame du Barry jouant une pièce de 12 sous et perdant 90,000 livres. — Retour à Luciennes. — Lettres d'amour de la du Barry à lord Seymour. — Tableau de Luciennes avant la Révolution. — La beauté de madame du Barry à quarante ans.

Le règne de madame du Barry est fini.

Il est dans l'Anthologie grecque cette épitaphe d'une jeune femme : « La terre lui soit légère ! elle a si peu pesé sur elle. » Ainsi l'on pourrait dire de la favorite : La Postérité lui soit légère ! elle a si peu pesé sur l'Histoire... En effet, ce règne de madame du Barry est un règne de maîtresse de roi particulier et sans exemple : il n'est ni une tyrannie ni un gouvernement ; il est une toute-puissance sans être une domination, un caprice sans être une initiative. Il est le pouvoir sans la volonté, sans la personnalité du pouvoir. L'inconscience et l'irresponsabilité d'un rêve en sont les attributs, comme ils en sont les excuses. Parcourez, étudiez la faveur de madame

du Barry : rien de ce qui émane d'elle ne lui appartient. Elle ne possède en propre ni une idée, ni un ennemi. Elle signe toutes les grandes choses historiques de son temps sans les vouloir, sans les comprendre. Portée dans le lit du Roi par des passions et des intérêts qui lui sont inconnus, elle y est maintenue par des circonstances favorables et qu'elle laisse faire sans les voir. Elle sert des amitiés et des individus sans savoir servir une cause, un système, un parti; et elle est protégée par le cours providentiel des choses, sans avoir à s'embarrasser d'un effort, d'une intrigue ou d'une reconnaissance. L'exil de Choiseul, l'exil des parlements, les coups d'État, les révolutions de palais, passent par sa main : ils ne passent ni par son cœur, ni par sa tête. Sans qu'elle presse sa fortune, le temps la grandit, l'entoure de servitudes, amène successivement à ses pieds le duc d'Orléans, le prince de Condé, le duc de Chartres. Cette rivalité sourde entre le chancelier et l'abbé Terray, qui met ces deux hommes aux genoux de la maîtresse, à la dévotion de ses fantaisies et de ses gaspillages, toutes ces divisions du ministère et de la cour, qui lui livrent les ambitions et les consciences, s'allument au-dessous d'elle et sans elle. Les séductions des concurrentes, les beautés apostées, le charme d'une baronne de Newkerque, de cette belle madame Pater, ne demandent pour ainsi dire à madame du Barry ni un souci ni une défense : les tentatives, les tentations échouent d'elles-mêmes

par la contrariété d'opinions et la dispute d'intérêts des comploteurs. Ainsi s'écoule doucement et sans lutte la faveur de cette enfant gâtée, qui, sans affections, sans haines, répétant ce qu'on lui apprend à dire, voulant ce qu'on lui apprend à vouloir, sans vue, sans intérêt, sans passion (1), fait avec madame de Pompadour le singulier contraste d'une favorite qui règne et ne gouverne pas.

Madame du Barry ne garde pas même, de la domination de celle qui l'a précédée, la part la plus facile à régir et la plus légère à porter, cette protection des lettres et des arts dont une maîtresse de Roi peut se faire un si grand et si aimable ministère. Le gouvernement même du goût échappe à madame du Barry; et, comme dans les choses de la politique, elle s'abandonne à son temps dans les choses de l'art. Elle suit la mode, et ne préside à rien. Son patronage descend, avec ses plaisirs et ses sens de grisette, de l'opéra au couplet, des peintres et des statuaires aux bronziers et aux sculpteurs sur bois, de l'*Encyclopédie* à La Morlière, et de Montesquieu à Audinot. La clientèle, la compagnie même de celle que Voltaire appelle Égérie, ce ne sont plus les artistes, les philosophes, les poètes; ce sont les dieux des bas-empires : les mimes, les baladins, les danseurs, les comédiennes. Elle s'oublie avec eux jusqu'à l'intimité, elle entre dans leurs affaires, elle place leurs billets, elle touche et se salit les doigts

(1) Lettre de la marquise du Deffand à Horace Walpole, t. II.

à leurs passions. Et le grand étonnement de ces pauvres ambassadeurs de la Pologne mourante, venant implorer la favorite pour le salut d'une patrie, s'ils avaient pu lire le souci qui tourmentait à ce moment son front! Toute sa pensée était à Dauberval qui menaçait de passer en Russie, ou à Chassé qui refusait de chanter devant elle, ou à Racourt dont elle voulait faire une vertu, ou à la vieille Dumesnil qu'elle songeait à habiller, ou à mademoiselle Dubois qu'elle voulait marier à Dauberval qui n'en voulait pas (1)!... Parmi les illustrations de son temps madame du Barry n'a à son petit lever qu'un artiste : le peintre Doyen, qui doit cette faveur bien moins à son talent qu'au piquant d'une conversation polissonne, ordurière, *quolibetière*.

Madame du Barry, partie de Versailles le mardi 5 mai à trois heures, entourée encore d'un reste de cour et soutenue et consolée par madame d'Aiguillon, s'opiniâtrait à l'espérance, confiante encore dans cette procession de carrosses qui encombrait la route de Versailles à Ruel. Le 10, un coup de foudre apprenait tout à la favorite : le Roi était mort à deux heures. Et, le 12, un exprès arrivant de Versailles remettait à madame du Barry la lettre suivante :

A Versailles, le 12 may 1774.

« J'espère, madame, que vous ne douterés pas de

(1) *Mémoires secrets de la république des lettres*, t. VI et VII.

toute la peine que je ressens d'être obligé de vous annoncer une deffense de paroître à la cour; mais je suis obligé d'exécuter les ordres du Roi qui me charge de vous marquer que son intention est que vous n'y veniés pas jusqu'à nouvel ordre de sa part. Sa Majesté, en même temps, veut bien vous permettre d'aller voir madame votre tante à l'abbaye du Pont-aux-Dames, et je vais écrire en conséquence à madame l'abbesse afin que vous n'éprouviés nulle difficulté. Vous voudrés bien m'accuser la réception de cette lettre par celui qui vous la remettra, afin que je puisse justifier à Sa Majesté de l'exécution de ses ordres.

« J'ai l'honneur d'être, avec respect, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« LE DUC DE LAVRILLIÈRE (1). »

Madame du Barry fut d'abord accablée, malgré la douceur des termes de la lettre de cachet; puis, retrouvant la colère devant le commisionnaire qui

(1) Lettres missives de la maison du Roi. Archives nationales, O¹ 416. Toutes les autres lettres de cachet données ici dans les biographies anciennes comme dans les biographies récentes, sont fausses. La tante de madame du Barry, retirée au Pont-aux-Dames, dont il est parlé dans cette lettre, est sans doute madame Quantiny, sœur de sa mère. — Voici le récit que Hardy fait de son départ: « Du vendredi, 13 mai. — Or apprend que la comtesse du Barry était partie la veille du village de Ruel, en vertu d'une lettre de cachet, pour se rendre à l'abbaye de Pont-aux-Dames..... avec les défenses les plus sévères d'y voir qui que ce fût ni d'écrire à personne. On l'avait vue dans son carrosse à six chevaux, accompagnée d'une seule femme de chambre, suivie d'une seconde voiture dans laquelle étaient deux particuliers, dont l'un était un exempt. »

lui apportait les ordres de la fortune, il lui sortait de la bouche un juron de fille : « *Le beau f..... règne, s'écriait-elle, qui commence par une lettre de cachet!* »

Au premier rayon du nouveau règne, tous les entours, tous les parents de la favorite se dispersaient comme une volée d'aventuriers. L'éloignement de la cour (1), l'exil, la fuite, la peur, la honte, faisaient justice de toute la famille. Plus de du Barry ! Ils se sauvaient, se cachaient ou rougissaient. On voyait la femme du marquis, mademoiselle de Fumel, faire prendre des surtouts gris à ses gens et voiler par pudeur sa livrée et son nom. Du Barry le Roué, du Barry Mahomet, menacé de la forteresse de Perpignan, quittait en toute hâte ses quatre maîtresses : la Thévenet, la Morancé, la Dubois, la Breba, et ce pavé de Paris où il se vantait d'avoir jeté depuis l'avènement de sa sœur dix-huit millions ; il courait jusqu'en Suisse et ne respirait qu'à Lausanne (2). Et quelles huées devant cette

(1) Le 12 mai, le jour où madame du Barry recevait la lettre de cachet qui la reléguait à Pont-aux-Dames, le vicomte Adolphe du Barry recevait cette lettre de La Vrillière : « C'est avec beaucoup de peine, monsieur, que je m'acquiesce des ordres que le Roi vient de me faire passer. Sa Majesté m'a chargé de vous marquer que vous ne paraissiez pas à la cour jusqu'à nouvel ordre de sa part. Vous voudrés bien m'accuser la réception de ma lettre par celui qui vous la remettra, afin que je puisse justifier à Sa Majesté de l'exécution de ses ordres. J'ai l'honneur... » (Lettres missives de la maison du Roi), Archives nationales, D¹ 416.

(2) Dix-huit mois après sa fuite, le Roué écrivait de Bruxelles (4 novembre 1774), à M. de Malesherbes, une lettre déchirante, dont nous

débandade, cette évasion ! Quelles joies furieuses du public de cette délivrance ! On se rappelait ses pertes au jeu, ses enchères à la bourse de Cythère. On se redisait ses insolences et ce nom de *frérot* que dans son indécente familiarité il osait donner au Roi. Le mépris public prenait sa revanche ; les ironies et les bons mots déchaînaient, derrière cette fuite et cet écroulement, les vengeances que l'esprit de Paris sait tirer d'une humiliation de la France. C'était le mot : « les tonneliers auront bien

avons déjà cité quelques fragments. Dans cette lettre il se plaignait de sa vie errante de pays en pays, de l'âpreté de ses créanciers qui, non satisfaits de la vente de ses biens mobiliers, de ses tableaux, qui avait produit une somme de plus de 400,000 livres, lui réclamaient encore une somme supérieure. Il demandait de passer quelques jours à Paris pour voir ses créanciers, des oculistes, des médecins, et implorait, comme grâce suprême, qu'on lui permit d'aller rétablir sa santé délabrée dans quelque province méridionale. Il obtenait de retourner à Toulouse. A Toulouse il se remarie, il bâtit, il achète des tableaux, il donne à dîner, il fait des dettes ; il se couche, il se lève, « c'est bien monotone pour un homme accoutumé à la grande intrigue » ; et nous retrouvons le comte Jean à Paris en 1784, cette fois cherchant à tirer parti de sa femme : une jeune, jolie et honnête femme, qu'il a volontairement familiarisée avec le vice, qu'il a sciemment dépravée, et qui, introduite par lui chez le contrôleur général, fait aujourd'hui, après avoir chassé la vicomtesse de Laval, les honneurs de la table de M. de Calonne. Puis, ses grands projets tombés à l'eau, le comte Jean se décide à revenir à Toulouse où il reprend sa vie de joueur, et continue, pendant les premières années de la Révolution, à fatiguer madame du Barry de ses demandes d'argent, ainsi que le témoigne cette lettre annexée au dossier de madame du Barry : « Levignac, 20 octobre 1790. — Loin de moi, ma chère sœur, tout reproche et toute répétition du passé ; vous savez si c'est en grande partie par mes soins que mon dernier voyage vous a valu plus de 500,000 livres, vous vous rappelez vos promesses, vous vous souvenez d'avoir revendiqué 20,000 livres que j'avois reçues comme un léger acompte. Est-il juste que vous jouissiez de tout, et qu'il ne me reste que le souvenir d'un voyage aussi ruineux pour moi qu'avantageux pour vous ?... »

de l'occupation, tous les *barils* fuient (1); » ou bien l'histoire du Roué demandant conseil à son ami Goys, le fameux farceur, sur le parti à prendre : « Ma foi ! mon cher, l'écrin et les chevaux de poste... » et comme le Roué faisait l'indigné : « Eh bien ! les chevaux de poste et l'écrin (2) ! » Et tandis que l'effigie des du Barry contumaces est ainsi traînée dans le ruisseau (3), la boue couvre, à Toulouse, le front du mari, le visage du comte Guillaume.

Pont-aux-Dames était une triste demeure après Luciennes (4). Les vieux bâtiments presque en ruine, ce couvent jeté par les Carlovingiens comme un Saint-Denis sauvage au milieu des bois, quel changement ! et le triste lieu de pénitence pour cette favorite si molle et si attachée à ses aises que, pendant l'agonie du Roi, elle avait fait venir à Ruel son coucher de Luciennes (5) ! Dans les premiers mois, la réclusion de la favorite était presque complète, ainsi que le témoigne cette lettre émanant de la maison du Roi, qui lui accorde comme une faveur

(1) *Correspondance secrète, politique et littéraire*, t. I.

(2) *Mémoires secrets de la république des lettres*, t. VII.

(3) Le 30 septembre 1770, Paris fut rempli du bruit d'une exécution secrète, aux flambeaux, de du Barry le Roué. (Journal manuscrit de Hardy.)

(4) Dans une estampe satirique intitulée : *La France sauvée*, le dessinateur avait représenté Louis XV au tombeau, le chancelier fuyant poursuivi par la justice, Louis XVI rayonnant, et dans un coin la du Barry frappant à la porte d'un couvent.

(5) *Journal de l'abbé Baudeau. Revue rétrospective*, t. III.

de voir son joaillier toutes les fois qu'elle le jugera nécessaire pour ses affaires.

6 août 1774.

« Je viens, madame, ainsi que vous le désirés, d'adresser au sieur Aubert, joaillier de la couronne, une lettre pour madame l'abbesse du Pont-aux-Dames par laquelle je lui marque de le laisser entrer dans la communauté toutes les fois que vous le jugerez nécessaire pour vos affaires et qu'il s'y présentera.

« J'apprends avec peine que votre santé n'est pas parfaitement bonne. Je vous prie d'être bien persuadée du véritable intérêt que j'y prends, et il sera toujours comme dans tous les temps. J'espère que cette indisposition n'aura pas de suite et je le désire sincèrement. J'ai l'honneur d'être (1)... »

Madame du Barry prenait son parti « de la défense de parler ni d'écrire à personne » ; elle s'habitua à son emprisonnement, à cette nature dure, à ces murs sévères, à ces voûtes gothiques, à son logis délabré, au service de sa seule femme de chambre. L'aménité cependant de l'abbesse lui adoucissait la première apreté de ce brusque passage et la secousse d'une vie si différente. Elle se laissait distraire par la curiosité que toutes les sœurs jeunes ou vieilles mettaient à la voir et à s'approcher de ce person-

(1) Lettres missives, Archives nationales, O¹ 416. On remarquera le ton de cette lettre de La Vrillière; l'abbé Terray avait été plus brutal, il refusait de l'argent à la favorite dans les derniers jours de la maladie du Roi.

nage fabuleux, une maîtresse de Roi! Ses yeux s'amusaient et s'égayaient du joli costume des Bernardines. Bientôt M^{lle} du Barry et M^{lle} de Tournon, la femme du vicomte Adolphe du Barry, obtenaient de venir demeurer à Pont-aux-Dames et apportaient à l'exilée la ressource de leur compagnie, l'entrain de leur gaieté, le courage et la patience. Puis, avec le temps, la réclusion perdait ses rigueurs: madame du Barry reprenait presque le train de sa vie passée. Ses gens lui étaient rendus; ses femmes, des cuisiniers, un officier, lui revenaient; et, sur sa demande, le Roi l'autorisait à appeler à Pont-aux-Dames l'architecte de Luciennes, Ledoux, qui ajoutait à l'abbaye une aile où madame du Barry retrouvait un souvenir de son cher palais(1). Les amitiés lui venaient; elle charmait tout le couvent par sa politesse, son amabilité, ses bonnes paroles aux crédules sœurs, la promesse à celle-ci d'une abbaye, à celle-là d'un prieuré dès qu'elle serait de retour à la cour, enfin par mille petits cadeaux semés autour d'elle avec la grâce qu'elle mettait à donner; et elle finissait par

(1) Hardy donne ces détails : « Vendredi, 3 juin. — Ce jour, il se répand que la comtesse du Barry vivoit heureuse et contente à l'abbaye de Pont-aux-Dames, qu'elle y recevoit du monde, que trois dames de ses parentes lui tenoient compagnie, savoir : la marquise du Barry, la vicomtesse du Barry, peut-être la dame de Montrabe, sa mère, autrefois connue sous le nom de *Manon Giroux*; qu'elle avoit une vingtaine de domestiques, qu'elle faisoit construire un bâtiment pour se loger plus commodément... qu'enfin elle avoit passé une procuration générale et spéciale au s^r Lepot d'Auteuil, notaire à Paris, pour gérer ses affaires et acquitter toutes ses dettes, après que l'examen et la liquidation en auroit été faite. »

se plaire à Pont-aux-Dames, où les bonnes religieuses étaient à ses pieds comme dans une famille où elle était la bienvenue (1).

Il n'y avait point assez de profondeur dans l'âme de madame du Barry pour qu'elle eût un long accablement de sa chute. A peine sut-elle là mesurer. Ce fut un réveil contre lequel elle ne s'indigna pas. La disgrâce montra en elle une de ces philosophies simples et toutes naturelles auxquelles de plus grands cœurs et de plus grands esprits ne peuvent atteindre. Elle perdit le pouvoir, comme elle l'avait possédé : étourdimement. Son premier désespoir avait été un iuron ; ses regrets furent une bouderie.

Par ses sollicitations, par l'appui des amis qu'elle avait encore à Versailles, madame du Barry obtenait enfin la permission de quitter Pont-aux-Dames, mais à la condition qu'elle résiderait à dix lieues de Paris et de la cour. C'est alors qu'avec l'argent de sa maison de Versailles, vendue à Monsieur, elle achetait la terre de Saint-Vrain, près Arpajon, qui se trouvait par un hasard appartenir à M. Duval, cet ancien commis de la marine pour lequel elle avait eu son premier coup de cœur dans sa jeunesse. Le parc, un des premiers parcs dessinés en France à l'anglaise, avec ses bosquets d'arbres verts à l'italienne, plaisait dans le premier moment à la pri-

(1) *Correspondance secrète, politique et littéraire*. Londres, 1787, t. I.

sonnière de Pont-aux-Dames. Le duc d'Aiguillon, dont la disgrâce toute récente était due en grande partie à son attachement persistant pour la favorite, et qui, dans une vive conversation avec Louis XVI, venait de lui déclarer qu'indépendamment de la reconnaissance personnelle qu'il devait à la femme il obéissait aux ordres du feu Roi qui lui avait recommandé son amie à son lit de mort, le duc, avant de partir pour son exil à Aiguillon, installait la nouvelle propriétaire dans sa terre de Saint-Vrain (1). Le 24 juin 1775, l'installation était complète et madame du Barry envoyait une lettre circulaire dans laquelle elle prévenait la noblesse des environs qu'elle aurait tous les jours une table de vingt-cinq couverts et qu'on lui ferait le plus grand plaisir de venir dîner (2).

Madame d'Aiguillon passait tout l'été avec madame du Barry, qui commençait à trouver la maison affreuse, le parc ennuyeux. Bientôt elle ne voyait plus dans cette terre pittoresque qu'une belle solitude. Plus libre, mais plus seule, plus dépaysée encore devant la campagne que dans un couvent, elle regrettait ses amis, ses habitudes, la société, le monde, et surtout son cher Luciennes. Par là-dessus, elle était

(1) *Mémoires secrets de la république des lettres*, t VIII. — Madame du Barry, dans l'été et l'automne de l'année, faisait deux voyages à la terre de d'Aiguillon dont le duc ne pouvait sortir. Du reste, madame du Barry venait de rendre au duc un service d'argent, elle venait de lui prêter 200,000 livres que le duc ne rendra que le 13 août 1784.

(2) *Les Entretiens de l'autre monde sur ce qui se passe dans celui-ci, ou Dialogues grotesques et pittoresques.....* Londres, 1784.

poursuivie à Saint-Vrain par les tracas de ses affaires embrouillées, les comptes et les projets de liquidation, l'embarras et l'ennui de ses douze cent mille livres de dettes (1); et si inconstante que fût sa pensée, si peu sérieux que lui semblât le lendemain, elle ne laissait pas que d'être importunée du bruit que ses intendants faisaient autour de ses créances les plus criantes. Il lui passait par la tête les plus belles résolutions; elle songeait à se ranger, à se réduire; elle voulait diminuer son domestique, jeter à bas son train, faire de l'ordre, de l'économie; belles promesses dont elle se payait tous les soirs, et qui s'envolaient au réveil!

L'argent, les dépenses roulaient de plus belle: elle commandait, elle achetait follement, comme par le passé, sans souci du paiement; et à tout moment elle avait les plus grandes surprises d'être assaillie par des réclamations de fournisseurs ou des demandes d'à-compte avant de commencer un travail. A la fin, sur l'insolence grandissante des marchands, elle se décidait à ouvrir les yeux et à aligner des chiffres; effrayée, elle essayait de négocier la

(1) Madame du Barry commençait à avoir aussi l'ennui et la taquinerie des pamphlets qui racontaient peu bienveillamment sa vie. Le *Precis historique* avait fait son entrée en France en décembre 1774, les *Anecdotes* apparaissaient en octobre 1775, et leur succès faisait adresser de la part de la maison du Roi, au lieutenant de police Albert, cette lettre: « Il y a déjà du temps, M., que j'ay connoissance du très-mauvais livre d'anecdotes sur M^{me} la comtesse du Barry; il est effectivement intéressant d'en empêcher la publicité, et vous ne pouvez prendre trop de précautions pour y parvenir. » (Lettres missives, Archives nationales, O¹ 417.)

vente des loges de Nantes et ne pouvait l'effectuer. A peu près vers le même temps, dans ce court moment de panique et de raison, elle se décide à de plus grands sacrifices. Voici un état dressé pour son notaire, Lepot d'Auteuil, de toutes les belles choses dont elle veut se défaire et faire argent : c'est le meilleur et le plus précieux de son musée de Luciennes. Outre les Pollemburg, les Ostade, les Teniers, les Jacob Xavery, et les tableaux achetés à Rome par M. de la Borde, il y a les Quatre Heures du jour de Vernet, les deux grands tableaux de Casanova, les quatre grands tableaux de Vien décorant le salon ovale de Luciennes, et de Greuze les tableaux connus : l'Enfant caressant un épagneul, l'Enfant en chemise jouant avec un chien, une Femme en Polonaise, une Femme en chemise, la Cruche cassée et l'esquisse de la Prière à l'Amour ; puis les Enfants de Drouais ; puis quatre belles tapisseries des Gobelins fabriquées par Cozette, et encore les figures de marbre sur piédestaux dorés du salon, et les vases de porphyre avec bas-relief d'or moulu du salon du milieu, et les quatre torchères de marbre blanc de la salle à manger (1).

(1) Etat des tableaux, statues, groupes et autres effets qui peuvent former la masse des objets à vendre. *Comptes manuscrits de madame du Barry*, Bibliothèque nationale, Supplément français. 8157 à 8158. — Les objets étaient livrés aux enchères, mais seulement en 1777. La vente, qui était une vente de réunion et qui ne porte pas le nom de madame du Barry, avait lieu à l'hôtel d'Aligre le 17 février 1777. Un intérieur villageois d'Ostade, provenant du cabinet Choiseul, se vendit 7,250 livres ; une Guinguette de Teniers, provenant du cabinet de M. Lempereur, 6,500 livres ; un vase de Jacob Xavery, 803 l. ; une Vénus

Échappée à ces ennuis, madame du Barry retombait dans les tristesses de Saint-Vrain. Avec l'automne, le peu de monde qui lui venait des châteaux d'environ l'abandonnait. Les fièvres se levaient des prairies marécageuses du parc (1). Dans le château, madame du Barry tuait le temps de son mieux. Un document conservé aux Archives nationales nous la montre, esclave de son service, tirillée entre les perpétuelles indigestions d'une de ses femmes de chambre et les continuelles grossesses de l'autre, poussant l'indulgence et la bonté jusqu'à se cacher à peu près des deux malades pour chercher une troisième femme. L'âge, la disgrâce, ne l'ont pas plus mûrie qu'ils ne l'ont aigrie : elle reste à Saint-Vrain ce qu'elle était à Versailles. Elle a, dans ce maussade exil, les folies, les amours-propres, les amusements et les entêtements de l'enfance ; elle passe les journées, elle tâche d'user un peu de la nuit aux cartes, au Trou-Madame, jouant sans compter, perdant follement avec des amis assez discrets pour ne point lui réclamer

endormie, de Polemburg, 240 l.; les Greuze atteignaient de grands prix. L'Enfant en chemise jouant avec un chien, provenant du cabinet Choiseul, se vendait 7,200 livres; l'Enfant caressant un épagneul, 2,612 livres; la Prière à l'Amour, réduction du tableau qui était chez le duc de Choiseul, 1,950 livres; la Femme en chemise, 2,599 livres; la Femme en Polonaise était retirée à 500 livres. Enfin, deux tapisseries d'après Boucher, par Cozette, sous glace (H. 48 pouces, L. 70 pouces), atteignaient le prix de 2,660 livres. Les tableaux de Vien, de Drouais, les vases de porphyre, les torchères de marbre blanc, etc., n'étaient point mis en vente.

(1) *Mémoires historiques de Jeanne Gomart de Vaubernier, comtesse Du Barry*, par Favrolle. An XI, t. III.

l'argent gagné. Un jour, elle joue une pièce de douze sous et s'engage à ne pas perdre plus d'un écu de six livres ; avant le dîner elle avait perdu vingt mille livres, et, de revanche en revanche, s'obstinant avec des impatiences de petite fille, prétendant à chaque partie mieux jouer que son adversaire, elle arrivait à perdre dans la soirée quatre-vingt-dix mille livres (1).

Le lendemain de cette perte folle (6 novembre 1775), madame du Barry partait pour Luciennes, où grâce à Maurepas elle avait obtenu de revenir. Cette première permission ne lui avait été accordée que provisoirement et pendant l'éloignement de la cour de Versailles ; mais, à peu de temps de là, il lui était accordé de reprendre une possession définitive de son cher Luciennes (2).

Dans ce doux exil, dans cette retraite enchantée de sa disgrâce, madame du Barry n'est plus l'enfant de tout à l'heure, la joueuse de Saint-Vrain, c'est la femme, la femme amoureuse que nous allons trouver, et, fortune heureuse, il ne nous faudra pas recourir pour la peindre à des témoignages, à des récits souvent mensongers : une liasse de petits billets nous ouvrira le plus secret de son cœur, et il nous suffira de lire par-dessus son épaule pour pénétrer jusqu'au fond d'elle.

(1) *Mémoires du chevalier de Langlès pour se justifier d'avoir gagné au jeu 90,000 livres à madame du Barry et d'avoir cherché à la raccommo-der avec le duc de Choiseul.* Archives nationales.

(2) *Mémoires secrets de la république des lettres*, t. VIII.

Ce roman de madame du Barry a les commencements les plus longs et les plus bourgeois du monde. Un ami de madame du Barry, lord Seymour (1), ambassadeur d'Angleterre en France, a sa fille malade; madame du Barry s'intéresse à la malade et écrit au père :

« Je suis bien touchée, monsieur, de la cause qui me prive du plaisir de vous voir chés moi, et je p'ains bien sincèrement mademoiselle votre fille du mal qu'elle souffre; je juge que votre cœur est tout aussi malade quelle même, et je partage votre sensibilité; je ne puis que vous exorter à prendre courage puisque le médecin vous rassure sur le danger, si la part que j'i prans pouvoit être de quelque adousicement pour vous, vous seriez moins agité.

« M^{lle} du Barry est aussi sensible que moi pour tout ce qui vous touche, et me charge de vous en assurer de sa part.

« Notre voyage a été très heureux. Cornichon ne vous oublie pas et parle sans cesse de vous. Je suis charmée que le petit chien puisse distraire un instant mademoiselle votre fille.

« Recevez, monsieur, l'assurance des sentiments que je vous et voüe.

« De Louvecienne, samedi à 6 heure. »

(1) Le seul témoignage historique de cette liaison de madame du Barry avec lord Seymour est cette phrase de l'abbé Georgel : « La comtesse du Barry disgraciée, dans le moment de sa disgrâce, parut se consoler de sa grandeur passée avec le comte de Seymour, Anglais. » (*Mémoires pour servir à l'histoire des événements de la fin du dix-huitième siècle, t. I.*)

Puis les lettres se font plus caressantes. Ce sont les premières étapes du Tendre : attentions et petits soins.

« *On a dit depuis longtemps que les petits soins entretiennent l'amitié,* » c'est la première ligne d'un de ces billets.

Bientôt viennent les jolies prévenances, l'envoi « *d'une pièce de monnaie prodiguée fort mal à propos au mince jeu de loto; elle est du temps de Louis quatorze. M. Seymour est grand admirateur de ce siècle si fegont en merveille, en voilà un diminutif que les dames de Louvecienne lui envoient. C'est avec plaisir quelle lui en font l'hommage; elles s'en privent parce quelle savent bien que M. Seymour sentira le prix du sacrifice et sera bien persuadé que les dames voudres trouver des ocations plus essentielles à lui marquer leur amitié.* »

Le jour arrive où l'amour grandit et éclate, s'abandonnant, se livrant tout entier, débordant d'aveux, de tendresses, ému, brûlant et doux :

« *Les assurances de votre tendresse, mon tendre ami, font le bonheur de ma vie, croyez que mon cœur trouve ces deux jours bien long, et que s'il étoit en son pouvoir de les abréger, il n'aurait plus de peine; je vous attends samedi avec toute l'impatience d'une ame entièrement à vous et j'espère que vous ne désirerai rien. Adieu, je suis à vous.*

« *Ce jeudi à deux heures (1).* »

(1) Nous trouvons dans un catalogue d'autographes (5 février 1855, une lettre distraite de cette correspondance amoureuse de madame du Barry, et sans doute écrite bien peu avant ou bien peu après celle qu'on

Puis viennent, selon le cours fatal des affections humaines, les incertitudes, les troubles, les craintes, les gronderies, douces encore comme des caresses :

« Vous n'aurez qu'un mot de moi et qui serais de reproche si mon cœur pouvez vous en faire, je suis si fatigué de quatre grande lettre que je viens décrire que je n'ai la force que de vous dire que je vous aime. Demain je vous dirai ce qui ma empêché de vous donner de mes nouvelles, mais croyez, quoique vous en disiez, vous serais le seul ami de mon cœur. Adieu, je n'ai pas la force de vous en dire davantage.

« Vendredi a 2 heure. »

A la dernière lettre, l'amour est mort chez lord Seymour ; madame du Barry lui écrit :

« Ce mercredi a minuit.

« Il est inutile de vous parler de ma tendresse et de ma sensibilité, vous la connoisé. Mais ce que vous ne connoissés pas ce son mes peines, vous navez pas daigné me rassurer sur ce qui affecte mon ame. Ainsi je croît que ma tranquillité et mon bonheur vous touche peu, c'est avec regret que je vous en parle, mais c'est pour la dernière foit. Ma tête est bien, mon cœur souffre. Mais avec beaucoup d'attantion et de courage, je parviendrai a le

vient de lire : « ... Mon cœur est à vous sans partage, et si j'ai manqué à ma promesse, mes doits sont seule coupable. J'ai été très-incomodée depuis que vous m'avés quitté, et je vous assure que je n'avés de force que pour pincer à vous. Adieu, mon tendres amis, je vous aime, je vous le répète, et je crois être heureuse, je vous embrace mille foit, et suis à vous. Venés de bon heur »

dompter; l'ouvrage est pénible et douloureux, mais il est nécessaire, c'est le dernier sacrifice qu'il me reste à lui faire; — mon cœur lui a fait tous les autres. C'est à moi raison à lui faire celui cy. Adieu, croië que vous se occuperaï mon cœur (1). »

Quel accent inattendu dans cette correspondance ! Ne semble-t-elle pas mettre dans la vie de cette courtisane le charme inespéré et l'émotion contenue de l'histoire de madame Michonin dans les Mémoires de Richelieu ? Et comme une autre du Barry vous y est révélée dans l'ombre, derrière la du Barry populaire des pamphlets et des romans ! Ce n'est plus la courtisane, ce n'est plus la favorite : c'est une femme qui aime. Quel étonnement, quelle expiation ! ces humilités de grisette, ces timidités et presque ces pudeurs, ces effusions, ces larmes, ces résignations, ces plaintes étouffées comme un gémissement, ces regrets qui ont la noblesse du sacrifice ! Et quelle lumière, et aussi quel pardon sur cette femme, un tel amour et cette charmante confiance de tendresses si sincères !

Le temps, la légèreté de caractère de madame du Barry, la guérissaient de cet amour, de cette blessure, et ne lui laissaient au cœur qu'un souvenir

(1) Lettres autographes de madame du Barry, communiquées par M. François Barrière. Nous donnons les petites *pattes de mouches* de la femme avec leur orthographe dans ces lettres d'amour ; mais ce spécimen nous semble suffisant, et nous donnerons les autres lettres avec une orthographe intelligible.

attendri. Elle se retrouvait, elle retrouvait un tranquille bonheur dans ce Luciennes que l'exil lui avait fait encore plus cher, et là, sans projets, sans intrigues, sans cette agitation qui accompagne d'ordinaire la disgrâce, elle vivait dans une compagnie choisie (1), dans un aimable voisinage; elle accueillait avec une grâce respectueuse les illustres étrangers et les princes d'Europe, curieux d'emporter de France le souvenir d'une visite à Luciennes.

Les affaires de madame du Barry se débrouillaient, ses dettes s'amortissaient (2); elle avait gardé un train fastueux, un luxe délicieux. L'avenir lui semblait sans menaces, et elle jouissait de la paix du présent, des dévouements qui lui restaient, des amitiés qui s'approchaient d'elle et apprenaient à la connaître, des sympathies et de la considération que lui gagnaient sa philosophie et la convenance de sa nouvelle existence (3).

(1) Dans les femmes qu'elle reçut chez elle, la *Galerie des États généraux* dit qu'elle remercia aussi bien la galanterie que la prudence.

(2) Au fond, ce ne fut guère qu'en avril 1784 que madame du Barry sortit un peu du tracassé de ses dettes. A cette date, Louis XVI lui accordait l'échange de 60,000 livres de rentes contre 1,250,000 livres qui lui étaient délivrées par le Trésor.

(3) Métra raconte qu'au mois de janvier 1779, madame du Barry eut une envie conjugale, une *fantaisie du sacrement* avec un Américain qu'elle avait rencontré à la campagne, chez le fameux joueur Sormanni. Cet Américain, nommé Bellanger, était une espèce de jeune fou fort riche, fils d'un commerçant de Saint-Domingue, qui se fit plus tard une espèce de célébrité en écrasant une femme à Nantes et en battant le substitut du procureur général du parlement de Bretagne. Mais un ordre du Roi prescrivait au futur de s'embarquer, et Sa Majesté faisait conseiller à l'ancienne maîtresse de Louis XV de ne plus à l'avenir être sensible aux impressions de l'amour conjugal.

Les années cependant se succédaient, et peu à peu et tout doucement la femme entraît dans l'oubli de ses contemporains. Les souverains étrangers, en visite chez nous, ne prenaient plus le chemin de Luciennes, et seuls, les ambassadeurs de Tippo-Saeb se croyaient encore obligés de présenter leurs hommages agenouillés et leurs mousselines brodées à l'ancienne maîtresse de Louis XV. Les visites ne troublaient plus guère la solitude du petit château, et madame du Barry était presque réduite, en 1785, à la société de madame Souza, la femme de l'ambassadeur de Portugal, de la marquise de Brunoy, de son voisin M. de Monville. C'étaient maintenant des journées où, été comme hiver, vêtue d'une robe-peignoir de percale ou de mousseline blanche, la peu frileuse châtelaine passait tout le jour à promener ses souvenirs dans le parc et au dehors (1). C'étaient maintenant des soirées où, très-souvent réduite à une écouteuse, à une madame Lebrun en train de peindre son portrait, la favorite, les pieds sur les chenets, parlait de Louis XV, de la vieille cour, mais avec des ménagements, des indulgences, des pardons, une discrétion, des termes où se taisait la vivacité de ses souvenirs, la hardiesse de son ancienne parole, — et comme d'un passé lointain. lointain, lointain.

(1) Elle allait souvent visiter dans les environs les malheureux, les malades, les femmes en couches. Madame Lebrun conte la colère où elle la vit de ne pas trouver chez une pauvre accouchée de la campagne le linge, le vin, le bouillon qu'elle avait commandé de lui apporter, et la scène qu'elle faisait en rentrant à ses domestiques, en les poussant dehors avec un paquet de linge, du bordeaux, du bouillon.

Le comte d'Allonville, qui la voyait, ces années, dans un séjour chez le duc de Brissac, laisse percer son étonnement de la décence du maintien, de la noblesse des manières, du ton modeste de la femme nouvelle qui s'était faite chez madame du Barry, et à laquelle on ne pouvait guère reprocher que le ridicule de sa prononciation enfantine, déplacée chez une personne de son âge.

« *C'est dans cette salle*, disait un jour madame du Barry à madame Lebrun, prenant une tasse de café avec elle, *c'est dans cette salle que Louis XV me faisait l'honneur de dîner.* » Et, après un silence, elle ajoutait, comme se parlant à elle-même : « *Il y avait au-dessus une tribune pour les musiciens qui chantaient...* » Là, en ce Luciennes, les personnes et les choses commençaient à tenir du rêve. Et au milieu de cette campagne gémissante au loin de la plainte lamentable de la vieille machine détraquée de Marly, le petit château silencieux et ruineux, avec ses galeries désertes, où étaient entassés pêle-mêle des bustes, des vases, des colonnes, les marbres les plus rares, les meubles les plus précieux, avec, en quelque coin, étendu sur un canapé royal, un homme faisant la sieste, le petit château prenait la vague apparence de ces palais ensevelis dans le sommeil par une baguette de fée.

L'homme, le dormeur en plein jour, était l'espèce de mari amoureux de madame du Barry depuis la mort de Louis XV, le duc de Brissac, vivant établi à Luciennes, et dont la passion pour sa belle maîtresse semblait grandir chaque jour.

Madame du Barry, en effet, était toujours belle, et d'une façon plus charmante que jamais. Un portrait que Cosway (1) fit d'elle, lors de son voyage en Angleterre, et qui fut gravé à Londres après sa mort, nous a gardé l'image la plus adorable qui soit restée d'elle. La tête mollement renversée, les épaules abattues, les bras abandonnés, les cheveux libres et courant en boucles folles sur ses épaules, elle laisse tomber de ses yeux mourants et rians, voilés de langueur, pétillant de désir, un de ces regards doucement rayonnants qui semblent une lumière dans une vapeur. Son petit nez frémit, un demi-sourire lutine et chatouille sa bouche qui se retrousse. Et à regarder ce visage enchanteur, cet ovale amoureux arrondi par les années, il semble voir dans ce portrait la Volupté du dix-huitième siècle : une bacchante de Greuze.

Madame Lebrun confirme la vérité de ce portrait par ses souvenirs de 1785 et 1789, disant que le visage de madame du Barry était encore charmant, tout en accusant son teint de commencer à se gâter (2).

(1) Peint par Cosway, gravé par Condé.

(2) *Souvenirs de madame Vigée-Lebrun*. Fournier, 1835, t. I.